Vendredi 29 mai a eu lieu la CAPA HC 2020

Cette CAPA, la 1ère depuis le confinement s’est faite avec des représentants SNEP en présentiel et d’autres en visioconférence, un ou 2 représentants des chefs d’établissement en visioconférence, une représentante de l’UNSA, 2 IPR : M MICHELETTI et M HOPPE et 3 représentants de l’administration M SEYER secrétaire général, Mme LAMBERT chef des DPE et Mme GURY pour la DPE EPS.

Il y avait 252 promouvables (230 en 2013) pour 43 promotions possibles. (17% de 252). 113 femmes et 139 hommes.

Le plus jeune promu est né en 1977 et était au 10ème échelon avec une ancienneté de plus d’un an et 6 mois.

Concernant les nouveaux promouvables 9ème échelon + 2 ans, ils sont 35 avec 16 avis excellent (4 en 2019), 22 avis très satisfaisant (19 en 2019) et 23 avis satisfaisant (12 en 2019)

**Dans notre déclaration** nous avons énoncé**:**

- D’une part qu’il était nécessaire que des décisions fortes soient prises pour que les personnels reprennent confiance envers l’administration. Car cette confiance des personnels a été largement mise à mal par une communication erratique du ministre. Les annonces ont été très nombreuses parfois contradictoires : elles n’ont rassuré ni les familles ni les enseignants.

- D’autre part que le retour de l’avis des CAPA concernant les opérations de carrière et de mutations soit une nécessité. Les personnels doivent pouvoir être représentés et défendus par les organisations syndicales qu’elles élisent avec une participation jamais démentie et un score sans appel en ce qui concerne le SNEP-FSU.

**Ce travail des commissaires a d’ailleurs encore une fois prouvé son intérêt** puisque nous avons signalé avant cette CAPA une erreur pour 2 collègues dont le barème n’avait pas été augmenté par rapport à l’année dernière et qui ont pu être promus !

En réponse à cette déclaration, M SEYER a dit qu’il y avait des directives nationales concernant les CAPA et qu’ils doivent les appliquer. Cependant, il y a d’autres académies qui reconnaissent l’intérêt de travailler avec les organisations syndicales et qui ont mis en place des groupes de travail notamment pour les mutations inter.

Puis nous avons signalé que la mise en place **du nouveau système de promotion était un progrès avec des incidences très positives sur l’égalité professionnelle, mais qui restait une certaine injustice pour les collègues au 10ème échelon** qui subissent des appréciations pérennes données lors de la mise en place du nouveau système.

Nous lui avons précisé qu’il serait bien à l’avenir **d’avoir une attention particulière pour ces 86 collègues pénalisés** par ces avis donnés avec des quotas arbitraires car ils progressent moins vite que d’autres collègues.

Suite au PPCR, tous les agents doivent pouvoir accéder à 2 grades différents, tous les professeurs devraient finir leur carrière en étant hors classe. Mais tous n’arriveront peut être pas à la fin de leur carrière au dernier échelon de la hors classe. Il y actuellement 6 échelons à la hors classe et un 7ème échelon sera créé en 2021. Nous avons donc aussi souligné qu’il faut **porter une attention aux collègues proches de la retraite** nés en 1966 afin qu’ils puissent atteindre ce dernier échelon de la HC.

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur cet accès à la hors classe sur notre site du SNEP académique.

Laurent SIMONIN